

ACADEMIE DE POITIERS

LP Les Terres Rouges

Civray

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2019-2020

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 05/11/2019

Présidence de : M. Bruno CIRET

Quorum : oui

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 3

ORDRE DU JOUR

I-FONCTIONNEMENT

- 1.a. Installation du nouveau conseil d'administration
- 1.b. Adoption du règlement intérieur du CA
- 1.c. Installation des instances et commissions
- 1.d. Exercice PPMS attentat- intrusion : retour d'expérience

II-ACTION ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE

- 2.a. Bilan du stage en Norvège

III-BUDGET ET FINANCES

- 3.a. Admission en non-valeur
- 3.b. Décision Budgétaire Modificative
- 3.c. Prélèvement sur fonds de roulement
- 3.d. Contrats et conventions
- 3.e. Tarifs restauration et hébergement
- 3.f. Sortie d'inventaire
- 3.g. Budget 2020 :
 - 3.g.1. Vote du budget primitif 2020
 - 3.g.2. Vote de la délégation du CA pour passation des marchés à incidence financière annuelle

IV-QUESTIONS DIVERSES

LISTE D'EMARGEMENT
Mardi 26 novembre 2019

NOM – PRENOM	SIGNATURE
<u>1) Président :</u>	
Monsieur Bruno CIRET – Proviseur	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Didier CHRISTIE - Proviseur Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>2) Autres Représentants de l'Administration</u>	
Madame BRILLAUD Isabelle – Gestionnaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame DESCHAMPS Marina - DDFPT	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame BERTRAND Laurence – CPE (assiste de droit mais à titre consultatif)	
<u>3) Représentants des Collectivités Territoriales</u>	
Mme WASZAK Reine-Marie – Conseil Régional	<input type="checkbox"/> Excusée
Mme GERARD Anne – Conseil Régional	<input type="checkbox"/>
M. Pascal LECAMP – Conseiller Municipal Civray	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Hervé RODIER - Conseiller Municipal Civray	<input type="checkbox"/> Excusé
<u>Suppléants :</u>	
Mme Sylvie DUMAS – Conseillère Municipale Civray	<input type="checkbox"/>
M. Paul PRIOU, Adjoint CIVRAY	<input type="checkbox"/>
<u>4) Personnalités Qualifiées</u>	
Monsieur MAUPIOUX Steven – Restaurateur Civray	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>5) Représentants des Personnels (Enseignants)</u>	
M. PROUST Florian, Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme GOUDEAUX Christine, Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme EVAIN Marie-Laure, Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
M. LORTHOLARY Vincent, Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>
M. ANDRE Arnaud, Enseignant	<input checked="" type="checkbox"/>

<p>Mme SINAULT Chantal, Enseignante</p> <p>Mme GAUTIER Véronique, Enseignante</p> <p><u>Suppléants :</u></p> <p>Mme GUINOT Sylvie, Documentaliste</p> <p><u>6) Représentants des Personnels (PASSTOS)</u></p> <p>M. NAIL Dominique Chef cuisinier</p> <p>Mme CHAUVEAU Sylvie, ATTEE</p> <p>Mme DEBIAIS Isabelle Infirmière</p> <p><u>Suppléants :</u></p> <p>Mme DUCERISIER Magali, ATTEE</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p><u>7) Représentants des Parents d'Elèves</u></p> <p>Mme CAMUS Sophie</p> <p>M. JOUBERT Johann</p> <p>Mme JOUBERT Clémence</p> <p>Mme ROUSSELOT Jessyka</p>	<p><input type="checkbox"/> Excusée</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><u>8) Représentants des Elèves</u></p> <p><u>Vice-président :</u></p> <p><i>Mme CUILLIERIER Léa, 1 BAC SERV</i></p> <p>Mme ALBERTIN Charlène, 1 BAC CUIS</p> <p>Mme FEDRONIC Alyssa, T CAP CUIS</p> <p><i>M. PICHARD Enzo, 2 BAC CUIS</i></p> <p><i>M. SAMOURA Papalaye 2 CAP ATMFC</i></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>

<u>Suppléants :</u>	
Mme GUITTON Cloé, 2 BAC ASSP	<input type="checkbox"/>
Mme BOUTAUD Kellya, 1 BAC ASSP	<input type="checkbox"/>
Mme BROUARD Baptiste, 2 BAC CUIS	<input type="checkbox"/>
M. AUVERGNON, Tony, T CAP CUIS	<input checked="" type="checkbox"/>
M. DUFAG Esteban, 2 CAP CUIS	<input type="checkbox"/>

M. CIRET, proviseur, ouvre la séance du Conseil à 18H00, 20 présents.

Madame Brillaud, gestionnaire, est désignée secrétaire de séance.

Adoption du procès verbal du Conseil d'Administration précédent

Le PV du conseil d'administration du 8 octobre 2019 est soumis au vote et adopté en l'état.

POUR : 20 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0
--

Adoption de l'ordre du jour

Le proviseur annonce l'ordre du jour avec 4 questions diverses :

1. Finition des travaux des chambres d'application en section HT
2. Sécurité sur les plateaux techniques ATMFC
3. Déplacement de la porte battante entre le hall d'accueil et l'internat
4. Suivi des procédures disciplinaires dans les lycées en application de la circulaire n°2019-122 du 03.06.2019

Le proviseur ajoute à l'ordre du jour les points suivants :

- autorisation signature convention EDIT (maquette établissement)
- autorisation financement participatif projet Mme Goudeaux
- autorisation d'encaissement de recettes
- règlement de restauration et d'hébergement

L'ordre du jour est adopté.

I- FONCTIONNEMENT

1.a. Installation du nouveau conseil d'administration

Le proviseur procède à l'installation du nouveau conseil d'administration.

1.b. Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration

Le proviseur soumet l'approbation du règlement intérieur du conseil d'administration. A la demande des membres du CA, le précédent règlement est modifié. Il est ajouté des précisions concernant l'envoi des documents avant CA.

POUR : 20 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

18 h 07 : Arrivée de M. LECAMP

1.c. Installation des instances et commissions

Le proviseur complète et présente la liste des personnels titulaires et suppléants pour les différentes instances et commissions.

POUR : 21 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

1.d. Exercice PPMS attentat-intrusion : retour d'expérience

Le proviseur fait un bilan positif de l'exercice attentat-intrusion qui a eu lieu le 14 novembre dernier.

II- ACTION EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE

2.a. Bilan du stage en Norvège

Le proviseur donne la parole à Mme Deschamps. 9 élèves de notre établissement ont été accueillis durant 7 semaines en Norvège. Le bilan est très positif et les élèves sont ravis. L'opération sera sûrement reconduite l'année prochaine mais la destination n'a pas encore été déterminée.

III. BUDGET ET FINANCES

3.a. Admission en non-valeur

La gestionnaire demande l'autorisation d'admettre en non-valeur 1 470,94 €. Elle explique que tout a été mis en œuvre afin de récupérer cette somme mais que les créances demeurent irrécouvrables.

POUR : 21 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

19 h 05 : Arrivée de Papalaye SAMOURA

3.b. Décision budgétaire modificative

Suite à l'octroi par la Région d'un fonds de compensation DGF de 10 000 €, le proviseur demande l'autorisation d'affecter cette somme au service ALO pour augmenter l'ouverture de crédits des contrats obligatoires. Certains membres du CA soumettent l'idée que cette somme soit affectée au service Activités Pédagogiques. La gestionnaire prend la parole et précise que l'adhésion (depuis le

1^{er} septembre 2019) au nouveau marché d'exploitation des installations énergétiques a entraîné une augmentation considérable du prix de l'ancien contrat de maintenance (273 %). De plus, elle explique que cette aide a notamment été attribuée en raison de la fragilité financière de l'établissement.

POUR : 22 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3.c. Prélèvement sur fonds de roulement

Le proviseur demande l'autorisation d'un prélèvement sur fonds de roulement pour un montant de 15 000 euros au regard de la situation décrite au point 3.b. Il rappelle que les points faibles restent les charges de fluides ainsi que la maintenance et que ces domaines sont toujours aussi sensibles et soumis aux aléas que rencontre régulièrement l'établissement. Afin d'assurer la prudence et ne pas mettre le service ALO en négatif, le proviseur demande l'autorisation d'affecter ce prélèvement à la maintenance.

POUR : 22 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3.d. Contrat et conventions

Le chef d'établissement soumet à l'approbation du conseil d'administration la signature d'une COP entre Mme Denoq (enseignante au lycée Les Terres Rouges) et la région Nouvelle-Aquitaine. La date prévue d'arrivée de Mme Denoq est le 6 janvier 2020.

POUR : 22 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3.e. Convention avec la société EDIS

Le proviseur demande au conseil d'administration l'autorisation de signer avec l'entreprise E.D.I.S. une convention en vue de l'édition gratuite d'une plaquette pour l'établissement.

POUR : 22 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3.f. Vote d'un tarif

Le proviseur demande l'autorisation de fixer un tarif en fonction la prestation réalisée. Les projets de vente devront ainsi être validés par le proviseur après conseil de la DDFPT en charge de l'élaboration des tarifs des prestations. Le prix de vente des objets confectionnés sera établi en fonction du coût de la matière première et des frais généraux (électricité, eau...).

POUR : 22 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3.g. Sortie d'inventaire

Le chef d'établissement demande l'autorisation de sortir de l'inventaire une hotte de laboratoire (hors service).

POUR : 22 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

5 élèves sont sortis à leur demande.

3.h. Budget 2020

3.h.1. Vote du budget primitif 2020

La gestionnaire prend la parole et présente le budget prévisionnel pour l'année 2020. Le projet est présenté par services. Les lignes budgétaires de recettes et de dépenses sont déclinées par domaines et activités. La gestionnaire s'attarde sur le service ALO qui présente un déséquilibre de 24 164 € essentiellement dû à l'augmentation de 273 % du tarif du contrat de maintenance des installations de chauffage et de ventilation. La gestionnaire explique la situation. Dans un premier temps, afin que l'équilibre budgétaire soit réalisé, cette somme sera prélevée sur le fonds de roulement de l'établissement. Puis, la Région prenant en charge la totalité de ce montant lors de la prochaine commission permanente, cette somme sera immédiatement réintégrée au fonds de roulement. Le proviseur et la gestionnaire précisent que l'établissement peut compter sur le soutien de la Région qui est informée et consciente de la situation.

Le proviseur demande l'adoption du budget initial de l'exercice 2020.

POUR : 17 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0
--

3.h.2. Délégation de signature

Le proviseur demande au conseil d'administration la délégation de signature pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

POUR : 17 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0
--

Points ajoutés à l'ordre du jour :

Adoption du règlement du service restauration et hébergement

Le proviseur soumet à l'approbation des membres du CA le règlement du service restauration et hébergement.

POUR : 17 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Autorisation de financement participatif

Dans le cadre de l'atelier "Plaisir de lire et d'écrire", les enseignants ont un projet d'édition de livre et souhaitent adhérer à une plate-forme solidaire de financement en ligne (site "La trousse à projets"). Le chef d'établissement demande aux membres du conseil d'administration d'autoriser le recours au financement participatif.

POUR : 17 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Autorisation d'encaissement de recette

Suite à la participation des élèves de l'établissement à la préparation du cocktail du congrès des Régions de France qui a eu lieu le 1er octobre 2019, une dotation de 1 560 € est octroyée à l'établissement. Le proviseur demande au conseil d'administration l'autorisation d'encaisser cette recette allouée par le Campus des Métiers et des Qualifications Production terre-mer et gastronomie en Nouvelle-Aquitaine.

POUR : 17 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Questions diverses :

5. Finition des travaux des chambres d'application en section HT : le Proviseur indique que ces travaux relèvent de l'agent de maintenance et non de l'ERI, qu'il a fait diligence pour que cela soit fait rapidement et que la planche du bureau arrivera sous 8 jours.
6. Sécurité sur les plateaux techniques ATMFC : les représentants des enseignants estiment que la **salle TP Linge 15 élèves** alors que 12 seraient adéquats implique un risque sécuritaire. Le Proviseur explique que réglementairement les élèves ne sont pas en danger car dans ce cas il serait tenu de prendre une mesure d'urgence. **Les représentants des enseignants ajoutent que l'exiguïté des lieux exacerbe les tensions entre élèves et qu'il s'agit d'un groupe de 15 élèves dont nombre d'entre eux sont turbulents. La direction estime que les possibilités de dégager de l'espace en rangeant n'ont pas été exploitées.**
7. Déplacement de la porte battante entre le hall d'accueil et l'internat : le Proviseur explique que ce déplacement d'une porte asservie doit être validé par les pompiers et la Région, que si cela est autorisé cela ne peut être pris en charge par le lycée et que serait donc inscrit au dialogue immobilier.
8. Suivi des procédures disciplinaires dans les lycées en application de la circulaire n°2019-122 du 03.06.2019 : le Proviseur passe en revue et explicite les nouvelles dispositions en précisant qu'il juge judicieux que le bilan annuel des décisions **rendues en matière disciplinaire** et les suites données aux saisines du conseil de discipline soient réglementairement présentées lors du RAFP, rapport annuel de fonctionnement pédagogique. Le Conseil s'accorde sur cette présentation lors du RAFP. Pour rappel, le registre des sanctions est consultable à la vie scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur lève la séance à 20 h 30.

Signatures

Le Président

Le Secrétaire